

Compte-Rendu de réunion Commission Formation Du 31 août 2021, 19h-20h30

Étaient présents :

Jean-Jacques **NIVET**, référent régional de formation et responsable de la commission
Jean-Benoît **PINOT**, membre de la commission
Guillaume **PITOUS**, membre de la commission
Fernand **RINGOT**, salarié de la Ligue

Étaient excusés :

Sandrine **COUTANT**, membre de la commission
Valérie **MOUTAULT**, membre de la commission
Valérie **VARENNES**, membre de la commission

La réunion s'est tenue par visioconférence.

Ordre du jour :

- Bilan de la campagne de recensement des besoins
- Calendrier de formation, saison 2021-2022
- Organisation de la réunion Instructeur

La séance a débuté à 19H00.

Bilan de la campagne de recensement des besoins

Le tableau recensant l'ensemble des réponses des clubs a été transmis aux membres de la commission quelques jours avant cette réunion. (cf : mail du 17 août).

Lors de la réunion, la commission est revenue sur les éléments mis en évidence par ce tableau. Il a été dressé un bilan plutôt positif de la campagne 2021, relatif à l'augmentation globale de la participation des clubs (26 retours clubs contre 17 en 2020) et à la mobilisation de certains clubs avec lesquels la Ligue a peu de contact.

La commission regrette cependant que sur certains territoires, les retours clubs soient faibles voire inexistants, alors même qu'il existe sur ces territoires des clubs dynamiques et engagés dans la formation régionale. Ces données lacunaires, sur ces territoires, ne permettent pas d'obtenir une vision globale des besoins en formation.

Calendrier de formation, saison 2021-2022

Suite aux retours des clubs, la commission de la Ligue propose l'organisation des formations suivantes :

- 2 « Initiateur SAE »
 - En Gironde (Langon ?)
 - Dans les Deux-Sèvres (Magné ?)
- 2 « Initiateur Escalade »
 - Dordogne ou Charente
 - Deux-Sèvres ou Vienne
- 4 « Formation continue des initiateurs et moniteurs Escalade » :
 - En Gironde (Cestas ?)
 - En Charente (Angoulême)
 - En Charente-Maritime (le 26 septembre à Gémozac)
 - Deux-Sèvres ou Vienne
- 1 « Gestionnaire EPI »
 - En Charente-Maritime (Saintes ?)
- 1 « Président de Jury »
 - En Charente-Maritime (à Gémozac)
- 2 Juge de Bloc/Juge de Voie :
 - Dans les Landes ou Pyrénées-Atlantiques
 - En Vienne ou en Corrèze

Les dates et lieux de formation n'ont aujourd'hui pas encore été fixés. En effet, ces éléments doivent faire l'objet d'un commun accord entre le formateur et le club hôte. Les CT sont quant à eux partie prenante du dispositif de programmation.

En ce qui concerne les besoins en formation « Initiateur Alpinisme », « Certificat de spécialisation Baby Escalade » ou « Certificat de spécialisation Escalade Santé », la commission ne peut malheureusement pas répondre à ces besoins, faute de formateur. Il a cependant été décidé de se rapprocher du National et des autres Ligues afin de savoir ce qu'ils proposaient en la matière et en informer les clubs intéressés.

Enfin, la commission souhaiterait également proposer au National la mise en place d'une session « Passeport Rouge », avec pour objectif de proposer en 2022-2023, la programmation d'une formation « Ouvreur niveau 1 de compétition escalade ».

Organisation de la réunion Instructeur

Suite aux retours des instructeurs, la réunion se déroulera le 21 septembre sur Bordeaux.

La journée se composera comme suit :

- Matinée : Activité sportive de cohésion
- Après-midi : Travail autour de la formation fédérale et notamment autour des contenus de formations continues "Initiateurs et Moniteurs escalade"

Pour rappel les objectifs de cette journée seront d'une part de mettre en place le réseau des formateurs et d'autre part de travailler ensemble sur l'optimisation de la formation régionale.

Enfin, les polos « Formateur » ont été commandés, ils devraient être livrés avant la réunion. L'objectif étant d'équiper les formateurs présents.

La séance a été levée à 20h30.